



Ottawa, Canada

Volume 8, No 19
(Hebdomadaire)

le 7 mai 1980

| | |
|---|---|
| Mesures fiscales et prévisions économiques | 1 |
| L'ACDI aide les petits exploitants agricoles de l'Inde | 2 |
| Relations Canada-Zimbabwe | 2 |
| Le Canada et l'aéroport de Djakarta .. | 2 |
| Le Canada décide de boycotter les Jeux olympiques | 3 |
| Discussions canado-américaines sur des questions bilatérales et multilatérales .. | 3 |
| Emplois d'été des jeunes | 4 |
| Pour les réfugiés afghans | 4 |
| Nouvel avion de chasse pour les Forces armées canadiennes | 4 |
| Terre-Neuve, nouveau pôle d'attraction des barons du pétrole | 4 |
| Situation des otages en Iran: action canadienne | 5 |
| Commercialisation d'une synthèse bactériologique de l'insuline | 5 |
| Quelques histoires d'inspecteurs radio du ministère des Communications ... | 6 |
| Conduire des camions ne l'empêche pas de faire du crochet | 6 |
| Première chirurgicale au Canada | 6 |
| Converser avec les dauphins | 6 |
| La chronique des arts | 7 |
| Nouvelles brèves | 8 |

Mesures fiscales et prévisions économiques

Le ministre des Finances, et vice-premier ministre, M. Allan J. MacEachen, a fait un exposé budgétaire à la Chambre des communes le 21 avril. Le Ministre entendait ainsi mettre fin aux incertitudes qui entourent certaines mesures fiscales en suspens (proposées dans le budget du 11 décembre dernier au moment de la chute du gouvernement précédent) et certaines dispositions du budget du 16 novembre 1978 qui n'ont pas encore été approuvées par le Parlement. M. MacEachen a fait également quelques observations sur les perspectives économiques du Canada.

Le Ministre a annoncé son intention de présenter à nouveau les motions de voies et moyens suivantes:

- mesure permettant aux personnes ayant une entreprise non constituée en société de déduire le salaire versé au conjoint;
- disposition temporaire relative aux obligations pour l'expansion des petites entreprises, permettant à ces dernières de se financer à des taux d'intérêt moins élevés.

Pour compenser le manque à gagner [du gouvernement] entraîné par ces mesures et aider à financer la hausse du Supplément de revenu garanti pour les pensionnés dans le besoin, le Ministre propose à nouveau deux autres augmentations fiscales:

- accroissement de la taxe sur les alcools (un cent par bouteille de bière, 13,5 cents pour les vins et 11 cents pour les spiritueux) et le tabac (augmentation de 2,5 cents pour le paquet de 20 cigarettes). La mise en vigueur de cette mesure est immédiate;
- surtaxe de 5 p. cent, pendant deux ans, sur les sociétés, avec effet rétroactif au 1er janvier dernier.

D'autre part, le Ministre a annoncé une diminution des déductions pour les avois pétroliers et gaziers.

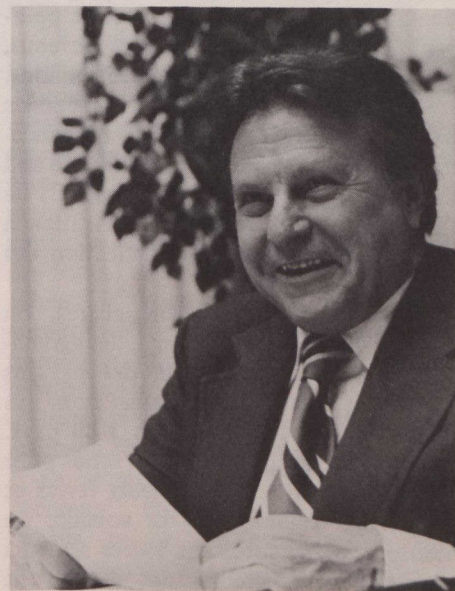
D'autres mesures présentées comprennent des allègements fiscaux: pour les pompiers volontaires - pour les emplois

temporaires à l'étranger - pour les employés utilisant un "aéronef" dans leur travail - et dans certaines situations où le régime fiscal entre en interaction avec le droit de la famille.

Perspectives économiques

... "L'économie canadienne possède un certain nombre d'atouts importants, a déclaré le Ministre. Notre compétitivité a été améliorée par la baisse appréciable du dollar canadien. L'excédent de notre balance commerciale a augmenté l'an dernier pour atteindre le chiffre record de \$4 milliards, tandis que notre déficit touristique diminuait. Des investissements vigoureux de la part des entreprises nous apportent les capacités de production supplémentaires qui nous permettront de profiter pleinement des possibilités commerciales qui s'offrent à nous.

"Nous possédons un autre atout... avec notre potentiel énergétique. Nous pouvons bénéficier des investissements et des créations d'emplois qu'entraînera l'exploitation des ressources énergétiques de notre pays. Notre industrie sera également avantagée sur les marchés mondiaux



M. Allan J. MacEachen

C'était ce jour...

Le 7 mai 1969, la société Radio-Canada faisait savoir qu'elle retirait toute publicité relative au tabac de ses émissions de radio et de télé-